

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE TENUE LE 9 FÉVRIER 2026 À  
19 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE  
MADAME JOSIANE APPELBY, MAIRESSE.**

**Les conseillers présents :**

Monsieur Steven Allain  
Madame Caroline Bujold  
Madame Marie-Christie Gareau  
Monsieur François Poirier  
Madame Marie-Joe Henry  
Madame Josée Miousse-Pratte

**Sont également présents :**

Monsieur Jordan Charest, directeur général et greffier-trésorier  
Madame Christine Henry, directrice générale et greffière-trésorière adjointe

.....

**031-02-2026      OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Les conseillers présents à l'ouverture de la séance formant quorum, la présidente ouvre la séance à 19 h 00 et invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

.....

**032-02-2026      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** François Poirier  
**APPUYÉ PAR :** Josée Miousse-Pratte  
et résolu à l'unanimité :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que lu et demeure ouvert à toute modification.

.....

**033-02-2026      ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 26 JANVIER 2026 À 19 H 00**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du Conseil déclarent avoir lu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 janvier 2026 à 19 h 00 et qu'ils renoncent à sa lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Caroline Bujold  
**APPUYÉ PAR :** François Poirier  
et résolu à l'unanimité :

**D'ADOPTER** le procès-verbal du 26 janvier 2026 à 19 h 00.

.....

**034-02-2026      ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 26 JANVIER 2026 À 19 H 15**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du Conseil déclarent avoir lu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 janvier 2026 à 19 h 15 et qu'ils renoncent à sa lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Caroline Bujold  
**APPUYÉ PAR** : François Poirier  
et résolu à l'unanimité :

**D'ADOPTER** le procès-verbal du 26 janvier 2026 à 19 h 15.

.....

**035-02-2026 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 26 JANVIER 2026 À 19 H 30**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du Conseil déclarent avoir lu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 janvier 2026 à 19 h 30 et qu'ils renoncent à sa lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Caroline Bujold  
**APPUYÉ PAR** : François Poirier  
et résolu à l'unanimité :

**D'ADOPTER** le procès-verbal du 26 janvier 2026 à 19 h 30.

.....

**036-02-2026 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 JANVIER 2026**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du Conseil déclarent avoir lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2026 et qu'ils renoncent à sa lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Marie-Joe Henry  
**APPUYÉ PAR** : Marie-Christie Gareau  
et résolu à l'unanimité :

**D'ADOPTER** le procès-verbal du 12 janvier 2026.

.....

**037-02-2026 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris et aux dépenses autorisées et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises lors de la séance ordinaire antérieure;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Josée Miousse-Pratte  
**APPUYÉ PAR** : Steven Allain  
et résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** la liste des engagements de crédits, et ce, au montant de 102 207,94 \$ pour janvier 2026. La directrice générale et greffière-trésorière adjointe est autorisée à procéder dans les limites de ces crédits.

.....

**038-02-2026 PRÉSENTATION ET APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2024**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** François Poirier  
**APPUYÉ PAR :** Marie-Christie Gareau  
et résolu à l'unanimité :

**QUE** le Conseil municipal approuve les états financiers au 31 décembre 2024 de la Municipalité de Saint-Alphonse, tels que préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton et présentés par monsieur Luc Poirier, autorise la transmission du rapport financier 2024 aux instances concernées et autorise la mairesse ou le directeur général et greffier-trésorier à signer tout document requis à cette fin.

.....

**039-02-2026 NOMINATION DES VÉRIFICATEURS POUR 2025**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Marie-Christie Gareau  
**APPUYÉ PAR :** François Poirier  
et résolu à l'unanimité :

**DE MANDATER** la firme Raymond Chabot Grant Thornton à titre de vérificateurs pour la vérification des livres comptables, des procès-verbaux et de tout autre document requis, ainsi que pour la production du rapport financier de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025 de la Municipalité de Saint-Alphonse.

.....

**040-02-2026 PROGRAMME TECQ 2024-2028 – ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Alphonse a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale* dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide afin de recevoir la contribution gouvernementale confirmée par lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Marie-Joe Henry  
**APPUYÉ PAR :** Josée Miousse-Pratte  
et résolu à l'unanimité :

**QUE** la Municipalité de Saint-Alphonse s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

**QUE** la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec, ainsi que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires, de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant pour fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, ou des dommages ou pertes de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme TECQ 2024-2028;

**QUE** la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe, ainsi que de tout autre document exigé par le Ministère, en vue de recevoir la contribution gouvernementale confirmée dans la lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

**QUE** la Municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1<sup>er</sup> octobre au 15 février inclusivement;

**QUE** la Municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme;

**QUE** la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

.....

**041-02-2026 PROGRAMME D'AIDE A L'ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER LOCAL**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports et de la Mobilité durable a versé une compensation de 149 695 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2025-2026 (05065);

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**POUR CES MOTIFS,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Steven Allain

**APPUYÉ PAR :** Caroline Bujold

et résolu à l'unanimité :

**QUE** la Municipalité de Saint-Alphonse informe le ministère des Transports et de la Mobilité durable de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

.....

**042-02-2026 REPRÉSENTANT VENTES POUR TAXES MRC BONAVENTURE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Marie-Christie Gareau

**APPUYÉ PAR :** Josée Miousse-Pratte

et résolu à l'unanimité :

**D'AUTORISER** monsieur François Bujold, directeur général et greffier-trésorier, ou madame Lynn Fortin, responsable des finances et de l'administration de la MRC de Bonaventure, à représenter la Municipalité de Saint-Alphonse et à enchérir en son nom lors de la vente pour taxes municipales du jeudi 9 avril 2026 à la MRC de Bonaventure.

043-02-2026

.....  
**PRISE D'ACTE DU PLAN ANNUEL 2026 DES ORIENTATIONS ET MANDAT À L'ADMINISTRATION**

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal a adopté le Programme triennal d'immobilisations (PTI);

**CONSIDÉRANT QU'**il est opportun d'établir un cadre de travail clair afin d'orienter la planification et la priorisation des projets pour l'année 2026;

**CONSIDÉRANT QUE** le plan annuel 2026 des orientations et le calendrier indicatif des projets servent d'outil de gestion et de planification, sans constituer une autorisation de réalisation;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** François Poirier

**ET APPUYÉ PAR :** Caroline Bujold

et résolu à l'unanimité :

**QUE** le Conseil municipal **prenne acte** du plan annuel 2026 des orientations et du calendrier indicatif des projets, issu du Programme triennal d'immobilisations;

**QUE** le Conseil municipal **mandate l'administration** afin de poursuivre la planification, l'analyse et la structuration des projets identifiés, incluant la préparation de scénarios, d'estimations et de recommandations;

**QUE toute décision finale**, incluant les autorisations financières, contractuelles ou la réalisation des projets, **fasse l'objet d'une décision formelle du Conseil municipal**;

**ET QUE** le présent mandat **ne constitue pas un engagement** quant à la réalisation, aux échéanciers définitifs ou aux coûts des projets.

044-02-2026

.....  
**CONTRIBUTION FINANCIÈRE CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Steven Allain

**ET APPUYÉ PAR :** Marie-Christie Gareau

et résolu à l'unanimité :

**DE verser 4 663,80 \$** au C.R.S.B.P Gaspésie-îles-de-la-Madeleine (Réseau BIBLIO GÎM) pour la contribution financière annuelle ainsi que les services informatiques pour 2026.

045-02-2026

.....  
**CONTRIBUTION FINANCIÈRE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Marie-Joe Henry

**ET APPUYÉ PAR :** Caroline Bujold

et résolu à l'unanimité :

**D'AUTORISER** le versement d'une somme de **3 180 \$** au **Comité de la bibliothèque municipale**, à titre de contribution financière de la Municipalité pour l'année **2026**.

046-02-2026

.....  
**SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE – CONTRIBUTION**

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Josée Miousse-Pratte

**ET APPUYÉ PAR** : François Poirier

et résolu à l'unanimité :

**D'AUTORISER** la directrice générale et greffière-trésorière adjointe, Christine Henry, à effectuer à la Société canadienne de la Croix-Rouge le versement annuel pour la contribution de 2026 au montant de **225 \$**.

047-02-2026

.....  
**URLS – RENOUVELLEMENT ADHÉSION**

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Marie-Christie Gareau

**ET APPUYÉ PAR** : Steven Allain

et résolu à l'unanimité :

**QUE** la Municipalité de Saint-Alphonse adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et qu'elle engage une somme de **121 \$**, représentant le coût de la cotisation annuelle.

048-02-2026

.....  
**CONTRIBUTION AU TRANSPORT ADAPTÉ POUR L'ANNÉE 2026**

**ATTENDU QUE** les municipalités ont la responsabilité d'offrir un service de transport adapté sur leur territoire, destiné aux personnes handicapées;

**ATTENDU QUE** depuis 2001, la MRC de Bonaventure est l'organisme mandataire auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports du Québec (MTMDET), pour représenter les municipalités de la Baie-des-Chaleurs, pour le transport adapté (Réf. Résolution 2001-02-35 – MRC de Bonaventure);

**ATTENDU QUE** depuis le mois de septembre 2016, la Régie intermunicipale de transport de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est l'organisme délégué pour l'organisation et la coordination du service de transport adapté sur le territoire de la MRC de Bonaventure et une partie de la MRC d'Avignon (Maria-Matapédia) (réf. Résolution 2016-06-114 – MRC de Bonaventure);

**ATTENDU QUE** le MTMDET, via son Programme de subvention au transport adapté, s'engage à contribuer au financement des services de transport adapté à la hauteur de 75 %;

**ATTENDU QU'**en vertu des dispositions légales, les municipalités qui adhèrent à ce service doivent reconfirmer leur participation, par voie de résolution, annuellement;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : François Poirier

**ET APPUYÉ PAR** : Josée Miousse-Pratte

et résolu à l'unanimité :

**QUE** la Municipalité de Saint-Alphonse confirme qu'elle accepte que la MRC de Bonaventure soit mandataire auprès du MTMDET dans le dossier du transport adapté dans la Baie-des-Chaleurs;

**QUE** la Municipalité de Saint-Alphonse confirme son adhésion au service de transport adapté pour l'année 2026 par une contribution financière de 5 014 \$.

.....

049-02-2026

**FORMATION POMPIERS – OPÉRATEUR DE POMPE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

**ATTENDU QUE** le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**ATTENDU QUE** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**ATTENDU QU'**en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le *Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel*;

**ATTENDU QUE** ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**ATTENDU QUE** ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Alphonse désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Alphonse prévoit la formation de deux opérateurs de pompe au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**ATTENDU QUE** la Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Bonaventure en conformité avec l'article 6 du Programme.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Josée Miousse-Pratte

**APPUYÉ PAR :** Caroline Bujold

et résolu à l'unanimité :

**DE** présenter une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel* au ministère de la Sécurité publique, et de transmettre cette demande à la MRC de Bonaventure. Les deux pompiers qui suivront la formation sont André Cyr et Jérémie Dubé Miousse.

050-02-2026

.....  
**AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 352-2026  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 274-2013 DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

Le conseiller Steven Allain donne avis qu'à une séance subséquente du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse, le Règlement numéro 352-2026 modifiant le Règlement de zonage numéro 274-2013 de la Municipalité de Saint-Alphonse sera adopté.

Ce Règlement a pour objet et conséquence de permettre l'usage particulier 7223 « piste de course » dans la zone 6-AF du plan de zonage de la Municipalité de Saint-Alphonse.

De plus, en vertu des dispositions de l'article 114 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse informe la population que le présent avis de motion, visant à modifier le Règlement de zonage de la Municipalité de Saint-Alphonse, fait en sorte qu'aucun plan, permis ou certificat ne peuvent être émis ou approuvés pour l'exécution de travaux ou autres qui, advenant l'adoption du Règlement de modification, seraient prohibés dans la zone concernée.

051-02-2026

.....  
**ADOPTION DU 1<sup>ER</sup> PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 352-2026  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-ALPHONSE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** François Poirier  
**ET APPUYÉ PAR :** Marie-Christie Gareau  
et résolu à l'unanimité :

**QUE** le 1er projet de Règlement numéro 352-2026 modifiant le Règlement de zonage numéro 274-2013 de la Municipalité de Saint-Alphonse soit adopté et soumis à une consultation publique.

Il sera possible de faire la consultation de ce 1er projet de Règlement numéro 352-2026 sur le site web de la Municipalité à l'adresse suivante [www.st-alphonsegaspesie.com](http://www.st-alphonsegaspesie.com)

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 9 mars 2026 à 18 h 50, au Centre communautaire situé au 140, rue Principale Ouest à Saint-Alphonse.

Ce document est disponible au bureau de la Municipalité de Saint-Alphonse pour fin de consultation.

052-02-2026

.....  
**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 353-2026 MODIFIANT LE  
RÈGLEMENT SUR LES DISPOSITIONS GÉNÉRALES ET  
ADMINISTRATIVES NUMÉRO 273-2013 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-  
ALPHONSE**

La conseillère Marie-Joe Henry donne avis qu'à une séance subséquente du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse, le Règlement numéro 353-2026

modifiant le Règlement sur les dispositions générales et administratives numéro 273-2013 de la Municipalité de Saint-Alphonse sera adopté.

Ce règlement a pour objet et conséquence de modifier les articles 2.5 « Terminologie » et 3.3.2 « Tarif pour l'émission d'un permis ou d'un certificat d'autorisation ».

053-02-2026

.....

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 353-2026 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES DISPOSITIONS GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Marie-Joe Henry  
**ET APPUYÉ PAR :** Josée Miousse-Pratte  
et résolu à l'unanimité :

**QUE** le projet de Règlement numéro 353-2026 modifiant le Règlement sur les dispositions générales et administratives numéro 273-2013 de la Municipalité de Saint-Alphonse soit adopté.

Il sera possible de faire la consultation de ce projet de Règlement numéro 353-2026 sur le site web de la Municipalité à l'adresse suivante [www.st-alphonsegaspesie.com](http://www.st-alphonsegaspesie.com)

Ce document est disponible au bureau de la Municipalité de Saint-Alphonse pour fin de consultation.

054-02-2026

.....

**ADOPTION DU RÈGLEMENT DE TAXATION 2026 NUMÉRO 351-2026**

**CONSIDÉRANT QUE** des copies du projet de règlement numéro 351-2026 ont été mises à la disposition au bureau municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur général et greffier-trésorier mentionne l'objet du règlement, sa portée, son application et qu'aucun changement n'a été apporté entre le projet de règlement déposé et le règlement soumis pour approbation;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Marie-Christie Gareau  
**ET APPUYÉ PAR :** Josée Miousse-Pratte  
et résolu à l'unanimité :

**D'ADOPTER** le règlement portant le numéro 351-2026 ayant pour objet de fixer le taux de la taxe foncière et les tarifs de compensation des services de l'année financière 2026.

055-02-2026

.....

**VARIA**

Point ajouté à l'ordre du jour :

Autorisation - Feux d'artifice – Semaine de relâche

056-02-2026

.....  
**AUTORISATION – FEUX D’ARTIFICE – SEMAINE DE RELÂCHE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** François Poirier

**APPUYÉ PAR :** Steven Allain

et résolu à l’unanimité :

**QUE** le Conseil municipal autorise Mme Cynthia St-Onge, coordonnatrice aux loisirs, à procéder à la tenue de feux d’artifice au nom de la Municipalité de St-Alphonse dans le cadre des activités de la semaine de relâche;

**QUE** Mme Cynthia St-Onge s’engage à respecter les directives du chef incendie et responsable de la sécurité, M. Nicolas Lafrance, ainsi que les normes applicables en matière de sécurité.

057-02-2026

.....  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est tenue.

**1. Route secondaire Napoléon**

Un citoyen demande s’il serait possible d’élargir la route secondaire Napoléon lors du passage de la charrue.

Il est répondu que ce secteur fait présentement l’objet d’un projet pilote et que, normalement, seul le passage de la souffleuse est prévu. Le Conseil indique qu’une vérification sera effectuée afin d’évaluer ce qu’il est possible de faire dans le respect des ressources disponibles et de la planification hivernale.

**2. Réparation des lumières de rue**

Une citoyenne demande quand les lumières de rue défectueuses seront réparées par Hydro-Québec.

Il est répondu que l’appel de service a déjà été effectué. Toutefois, aucune date d’intervention ne nous a encore été confirmée. La Municipalité effectuera un suivi auprès d’Hydro-Québec afin d’obtenir une mise à jour.

**3. Taux de taxation et rôle d’évaluation**

Un citoyen demande pourquoi le taux de taxation n’a pas diminué malgré l’augmentation du rôle d’évaluation foncière.

Il est expliqué que l’augmentation des valeurs au rôle a permis d’absorber une partie importante des nouvelles charges financières, notamment liées à la restructuration financière, aux emprunts en cours et aux projets municipaux. Sans cette hausse du rôle d’évaluation, le taux de taxation aurait dû être augmenté de façon beaucoup plus significative afin d’équilibrer le budget.

Le Conseil rappelle que l’objectif demeure de maintenir un équilibre budgétaire tout en assurant la réalisation des projets et le maintien des services à la population.

.....

**058-02-2026 CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 19 h 59.

\_\_\_\_\_  
Josiane Appleby,  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Jordan Charest,  
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Josiane Appleby, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

.....